

suader que bien que la prophétie ne se soit pas réalisée, il est plus avantageux pour nous que nous soyons le seul pays libre-échangiste du monde"; que "bien peu des disciples du libre-échange d'il y a cinquante ans auraient cru pour un seul instant, qu'à l'époque actuelle la France et l'Allemagne feraient un commerce énorme dans des conditions de stricte protection"; que "le monde n'est pas devenu le paradis commercial prédit à l'origine des opinions libre-échangistes"; que "nous avons fait, depuis, la triste expérience que le libre-échange seul ne nous a ouvert aucuns marchés anciens ni nouveaux"; que "si nous voulons pourvoir au commerce croissant qui nous est indispensable pour supporter notre population croissante, nous devons trouver ces marchés pour nous seuls"; et que "l'expansion et la consolidation coloniales sont essentielles au maintien de notre prospérité."

Le discours dans lequel le duc de Devonshire exprima ces vues fut considéré en Angleterre comme un signe avant-coureur de l'adoption, par le gouvernement de lord Salisbury, de la proposition déjà énoncée par M. Chamberlain en mars 1896.

Il est bien évident que si M. Laurier avait eu pour deux sous à cœur l'intérêt de ses compatriotes, l'intérêt de la classe agricole que les libéraux adorent en temps d'élection, il aurait sauté sur l'offre que lui faisait en débarquant Lord Devonshire, il aurait fait ses conditions.

Au lieu de cela, il se rengorgea dans sa dignité et voulu épater les Anglais.

Dans un banquet qui eut lieu le soir de sa rencontre avec le duc de Devonshire, il s'écriait la main sur son cœur :

"Je revendique pour le gouvernement actuel du Canada l'honneur d'avoir passé

une résolution en vertu de laquelle les marchandises anglaises entrant au Canada jouissent cette année d'une réduction douanière de 12½ pour cent, et l'année prochaine cette réduction sera portée à 25 pour cent. Ceci, nous l'avons fait sans demander de compensation. Toute une classe de nos citoyens voulait que cette concession fût l'objet d'un *quid pro quo*. Le gouvernement canadien est resté sourd à ces sentiments. Nous avons agi ainsi parceque nous avons à l'égard de la Grande Bretagne une dette de reconnaissance à acquitter. Nous l'avons fait parceque nous ne voulons pas déranger le système de libre-échange qui a fait tant de bien à l'Angleterre."

Comme pose, comme effet, c'est très joli cela, évidemment.

Mais les cultivateurs du Canada avaient-ils autorisé M. Laurier à déclarer qu'ils ne voulaient rien échanger des faveurs accordées à l'Angleterre.

Non, sûrement non.

Disons plutôt que le gouvernement canadien d'Ottawa semble s'être lancé dans la voie des concessions stériles, accordant des faveurs à la métropole sans rien demander en retour, et bouleversant ainsi de fond en comble toutes les négociations conduites depuis 20 ans, qui avaient pour point de départ des avantages réciproques.

Nous avons commencé par accorder en 1897 un rabais de 25 pour cent sur nos droits aux produits venant de l'Angleterre; cette année le rabais est porté à 33½ pour cent, à la grande satisfaction des commerçants anglais, mais sans que nos produits reçoivent la moindre faveur ou préférence sur le marché anglais.

Ainsi, privés de tout accès au marché américain, nous nous trouvons cependant à accorder des privilèges spéciaux aux Etats-Unis, tels que libre entrée du fil de fer barbelé, du fil d'engrènement, du blé d'inde, facilités pour la compagnie qui